

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = **21€** de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons. Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France

5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier

09 63 57 44 06

occitaniemed@fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [l](#)



MAIRIE DE LAROQUE

35 avenue des Platanes
34190 Laroque

04 67 73 82 36

mairie@laroque.fr

<https://laroque.fr>



ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE LAROQUE

35 avenue des Platanes

34190 Laroque

04 67 73 82 36

► Nos partenaires



FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la restauration de

L'Eglise Sainte Marie-Madeleine de Laroque

(34190) LAROQUE



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Sauvons notre église !

◆ ◆ LE PROJET

La commune prépare activement un projet de restauration de son église, il s'agit de redonner vie à cet édifice très endommagé, présentant des signes d'usures du temps. Les travaux se dérouleront en trois phases jusqu'en 2028, les façades, la toiture, les peintures intérieures ainsi que les vitraux et nous rendrons accessible à tous l'église.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Laroque est un village médiéval classé à l'inventaire des sites pittoresques depuis le 5 octobre 1982. Son église se trouve dans le périmètre protégé du bourg centre. Située hors les murs, elle est bâtie à la fin du XIIe siècle pour pallier l'exiguïté de la chapelle. Victime de la Réforme, elle fut démantelée et la Révolution française la vit servir de grenier à foin et de bergerie. De style 2ème âge roman pour la partie basse, elle est rehaussée en 1898 pour éviter les inondations de l'Hérault, depuis elle est restée l'église paroissiale de Laroque même si la chapelle Saint-Jean est toujours sacralisée.

◆ ◆ LA MOBILISATION

La population attend l'ouverture de l'église rénovée pour

organiser des concerts, des visites guidées. Laroque bénéficiant d'une forte fréquentation touristique grâce à ses multiples activités de plein air, la commune a engagé dès le mois de septembre 2023, une démarche en vue d'obtenir le LABEL "Petite Cité de Caractère de France". L'église Sainte Marie-Madeleine est l'édifice majeur du centre du village, une identité locale du site.

◆ ◆ LES CONTREPARTIES

Nous inviterons les donateurs sur les visites de chantier, aux visites guidées du village ainsi qu'aux futurs concerts qui seront organisés dans l'église. Nous comptons sur votre générosité !

Montant des travaux	les 3 phases : 550 000€ HT
Objectif de collecte	50 000€
Début des travaux	Début 2025



Crédit photos © commune de Laroque

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'Eglise Sainte Marie-Madeleine de Laroque

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/90661

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Occitanie-Méditerranée, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
L'Eglise Sainte Marie-Madeleine de Laroque

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre